

Feuillet ÉCONOMIQUE



Bulletin publié par le CLD de la région de Rivière-du-Loup

Volume 27, Numéro 1 Avril 2015

Le CLD en mode solutions

Suite à l'annonce d'une coupure importante du budget du CLD de la part du gouvernement du Québec à l'automne 2014, les membres du conseil de la MRC de Rivière-du-Loup ont confirmé rapidement la poursuite des activités de soutien au développement économique par le CLD. Malgré qu'elle ait été réduite, l'équipe du CLD est toujours engagée dans le développement de la MRC de Rivière-du-Loup.

Outre les décisions, parfois difficiles, qui ont conduit à l'adoption de règlements généraux modifiés, à l'actualisation des objets de la charte, à l'adoption d'un budget équilibré et d'un plan d'action des services consolidés pour 2015, au licenciement de trois membres du personnel, professionnels et de bureau, d'autres actions seront portées au cours des prochains mois :

- un déménagement des bureaux à l'intérieur de l'édifice de la MRC de Rivière-du-Loup permettant une économie substantielle;
- une réflexion sur les attentes supplémentaires du milieu municipal.

Par rapport à la gouvernance de l'organisme, plusieurs éléments sont maintenus tels que la représentation majoritaire du milieu des affaires au sein du conseil d'administration et la poursuite du membership. Les objets actualisés de la charte du CLD viennent confirmer le rôle de l'organisme dans le développement socioéconomique du territoire.

- Offrir l'ensemble des services de première ligne aux promoteurs et entreprises sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup.
- Élaborer un plan d'action global en matière d'économie et d'emploi, et ce, en tenant compte des enjeux et des axes de développement.
- Favoriser le développement économique de la MRC de Rivière-du-Loup en mettant en place des mesures permettant d'améliorer l'environnement économique des entreprises.
- Faire connaître et promouvoir les avantages économiques et le milieu de vie
- Assurer l'administration des ressources financières attribuées par le milieu et les instances publiques.
- Remplir tout autre mandat que la MRC pourrait confier à la Corporation.



Jenny Pouliot, présidente

Madame Jenny Pouliot a été élue par les administrateurs du Centre local de développement de la région de Rivièredu-Loup (CLD) à titre de présidente de l'organisme, poste qu'elle a déjà occupé de 2009 à 2011. Madame Pouliot est administratrice au CLD depuis 2002 et est représentante du milieu des affaires.

Par son implication, Madame Pouliot désire contribuer au dynamisme et au leadership socioéconomique qu'assume actuellement le CLD à l'égard du développement de la MRC. Elle veut être active dans la mise en place de solutions afin de répondre aux défis que vit l'organisation. « À titre d'entrepreneure, il est très important pour moi qu'un organisme comme le CLD demeure présent pour le développement des entreprises mais aussi pour son implication et sa promotion du territoire, des services qui viennent concrètement en appui au développement socioéconomique du territoire », souligne Madame Pouliot. Outre madame Jenny Pouliot, le conseil d'administration est formé de huit (8) autres administrateurs, soit :



Milieu des affaires : messieurs Daniel Bérubé, Gilles D'Amours et Gabriel Morin.

Milieu communautaire, institutionnel de la santé et des services sociaux et de l'éducation : madame Nadine Rouleau et monsieur René Gingras (secrétaire).

Milieu municipal : madame Ghislaine Daris, messieurs Gaétan Gamache (vice-président) et Michel Lagacé (trésorier).





Campagne annuelle de recrutement de membres au CLD, un record de tous les temps!

Près de 160 entreprises et organismes ont adhéré volontairement comme membre pour l'année 2015 faisant en sorte d'offrir un appui direct au CLD et rapportant 12 775 \$ de revenus, un apport important dans le budget annuel. Plus d'une quinzaine de membres ont accepté de verser une contribution volontaire supplémentaire.

Nos remerciements aux 157 entreprises et organismes! Vous êtes de fidèles partenaires!

Le CLD de la région de Rivière-du-Loup maintient le cap malgré les défis!

Le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD) a présenté le 22 avril dernier, son rapport des activités 2014 auprès de ses membres. Le CLD est intervenu, par son service aux promoteurs et aux entreprises, dans 224 dossiers. Grâce à ses services-conseils et/ou à ses aides financières, 97 dossiers se sont réalisés, représentant près de 13 M\$ d'investissements totaux, 29 emplois créés et 480 maintenus. Le CLD a investi une somme de 468 362 \$ dans les projets d'affaires en contributions remboursables et non remboursables.

En plus de l'accompagnement des entreprises, de nombreuses actions ont été réalisées portant entre autres sur la relève entrepreneuriale, les activités en support au développement des entreprises, l'immigration, la concertation, la promotion et les infrastructures de développement. Par exemple, le CLD a réalisé ou a été impliqué significativement dans le Concours québécois en entrepreneuriat, la Cyberfoire de l'emploi du Bas-Saint-Laurent, la formation Succès-relève, la représentation du territoire dans le cadre de foires de l'emploi à Montréal et les travaux de la Commission régionale du port de Gros-Cacouna.

Par ailleurs, par son service à l'immigration, le CLD a permis, en 2014, d'aider à l'établissement de 59 personnes immigrantes avec enfants, de réaliser le suivi auprès de nombreuses personnes immigrantes déjà établies dans la région en plus d'accompagner une quinzaine d'entreprises dans le cadre des procédures d'embauche. En termes de planification, le CLD a réalisé l'élaboration du nouveau plan de travail du pacte rural avec les partenaires de la MRC ainsi que plusieurs profils des municipalités de la MRC. Vous pouvez consulter en détail le rapport annuel 2014 du CLD et son plan d'action 2015 sur le site Internet http://www.riviereduloup.ca/documentation/ dans la section CLD.

La région de Rivière-du-Loup fait parler d'elle à Montréal



En collaboration avec le Centre local d'emploi, la Ville de Rivière-du-Loup et le Carrefour jeunesse-emploi, le Centre local de développement vient de participer, les 8 et 9 avril derniers, à un événement dans le but de promouvoir le territoire louperivien et son marché du travail. Deux ressources du CLD, une de la Ville de Rivière-du-Loup ainsi qu'une du CJE ont assuré une présence à L'Événement Carrières, qui a accueilli plus de 11 000 visiteurs. Le mandat était de vendre le milieu de vie et les 10 emplois spécialisés offerts par quatre entreprises de la région.

Dans ces deux jours de fort achalandage au stand de la MRC de Rivière-du-Loup, La Vraie Vie, ce fut l'occasion d'évoquer, aux gens d'ailleurs, les spécificités et atouts qu'offrent le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. 35 curriculum vitae répondant aux exigences des postes offerts par nos quatre entreprises, dont 25 provenant de personnes immigrantes, ont été recueillis. À peine quelques jours après l'événement, une des quatre entreprises informait le CLD qu'il y avait parmi les CV remis de bonnes candidatures avec lesquelles elle entrera en contact pour une entrevue. Selon une approche de positionnement à court et moyen terme, le grand nombre de visiteurs

rencontrés permet assurément de confirmer la pertinence de notre participation à une telle vitrine pour le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Ils ont osé relever...

Cette chronique est réalisée afin de mettre en valeur les relèves à succès d'entrepreneurs de la région.

Entrevue avec Karelle Bélanger, propriétaire de Voyages Ciel d'Azur

Quel a été l'élément déclencheur qui vous a amené à devenir entrepreneur?

J'ai plusieurs membres de ma famille qui sont entrepreneurs dont mon grand-père qui est le fondateur de l'entreprise Transports Gérald Pelletier de L'Isle-Verte. Quand ce dernier a décidé de prendre sa retraite, ce sont ses enfants dont ma mère qui ont pris la relève de l'entreprise familiale. Ma marraine et mon parrain sont également dans les affaires. J'ai donc baigné dans la culture entrepreneuriale depuis ma naissance.

L'autre élément déclencheur est le décès, en 2009, d'une des trois propriétaires de l'entreprise Voyages Ciel d'Azur, madame Denise Bélanger. Cet événement a apporté beaucoup de changements au sein de celle-ci. En effet, un des propriétaires a décidé de vendre ses actions à l'autre actionnaire mais de continuer à y travailler. Par la suite, ce dernier actionnaire m'a offert d'acquérir l'entreprise. Comme j'étais enceinte, nous avons convenu que j'achète 3 % des actions en 2012 et que j'occupe un poste de direction comprenant évidemment plus de responsabilités. Cette entente me permettait de prendre de l'expérience dans la gestion de l'entreprise tout en étant épaulée par celuici. Comme je suis une personne qui aime relever les défis et qui a toujours été attirée par les gens et par le contact direct avec eux, je ne pouvais pas laisser passer une telle opportunité. J'ai donc décidé, en juillet 2013, de faire l'acquisition de la totalité des actions de la compagnie.

Pourquoi avoir acquis Voyages Ciel d'Azur? Pourquoi pas une autre entreprise?

Depuis mon tout jeune âge, j'ai toujours été passionnée par les voyages. Mes grands-parents m'ont transmis cette passion en me racontant les différents voyages qu'ils réalisaient. Inspirée par ceux-ci, dès le début de mon secondaire, je voulais devenir conseillère en voyages. Afin de réaliser mon rêve, j'ai complété une technique en tourisme d'une durée de trois ans à Québec, au Collège de Mérici. J'ai choisi cette institution scolaire car elle me permettait de me spécialiser comme conseillère en voyages au cours de ma troisième année d'étude. Je pouvais ainsi entrer sur le marché du travail avec de bonnes connaissances et une certaine expertise dans le domaine du voyage. Le moment venu de choisir l'endroit pour faire mon stage en milieu de travail, je suis venue rencontrer Mme Denise Bélanger, à l'époque directrice de l'agence Voyages Ciel d'Azur. À ce moment-là, les propriétaires recherchaient un (e) employé(e). Ils ont accepté de me prendre comme stagiaire. Puis, j'ai été embauchée à la fin de mon stage. Au fil des années, ils ont découvert en moi une personne qui possédait assurément un profil entrepreneurial et qui était prête à relever des défis. En 2013, les actionnaires ont pris la décision de vendre leurs actions. J'ai donc saisi l'opportunité qui s'offrait à moi et je suis devenue propriétaire de l'agence Voyages Ciel d'Azur.

Quelles ont été les conditions gagnantes qui vous ont permis de réaliser avec succès ce projet d'acquisition ?

Quand j'ai acquis l'entreprise en 2013, cela faisait sept ans que j'y travaillais. Je disposais donc d'une bonne expertise dans le domaine du voyage ainsi que d'une année d'expérience reliée à la gestion de l'entreprise. Par contre, comme j'étais jeune et que dans ce genre d'entreprise, je devais acheter « l'achalandage », il était alors difficile pour moi d'obtenir tout le financement dont j'avais besoin pour réaliser mon rêve. Je me suis donc tournée vers certains membres de ma famille qui ont accepté de m'aider financièrement. Je dois préciser que ces derniers ainsi que mon conjoint m'ont soutenue tout au long du processus d'acquisition. De plus quand j'ai acheté, j'ai été approché par le regroupement Carlson Wagonlit Voyages dont l'agence est devenue membre. Ce regroupement offre autant d'avantages pour l'agence que pour sa clientèle. Nous parlons, entre autres, d'un site Internet transactionnel qui assure un service après-vente avec l'équipe de Voyages Ciel D'Azur et de la possibilité d'accumuler et d'échanger des primes RBC récompenses.

Enfin, la présence et l'accompagnement technique du CLD, pour la préparation de mon plan d'affaires et pour l'aide financière, ont aussi contribué à la réalisation de mon projet d'acquisition.



On dit que les 100 premiers jours suivant un transfert d'entreprise sont importants pour, entre autres, mettre en place la crédibilité du nouveau propriétaire, faire connaître la nouvelle vision auprès du personnel en place, etc. De votre côté, comment cela s'est-il passé? Je peux affirmer que la transition en général a été assez facile dans mon cas. Comme je le disais précédemment, j'ai œuvré comme employée pendant sept ans au sein de l'agence et j'y étais très heureuse. Je peux compter sur une équipe exemplaire et j'essaie d'impliquer chacun des membres dans certaines décisions qui concernent l'agence. L'ambiance de travail est bonne et nos clients le ressentent. De plus, l'agence existe depuis 1989. Sa crédibilité dans le milieu louperivois et auprès de la clientèle est donc établie depuis plusieurs années. Je n'ai fait qu'ajouter un vent de fraîcheur et de dynamisme.

Si on vous permettait un instant de reculer dans le temps, feriez-vous la même chose et pourquoi?

Oui, car diriger ma propre entreprise a toujours été un rêve pour moi et représente un beau défi même si je dois y consacrer beaucoup de temps et d'énergie et faire certains sacrifices familiaux. Le plaisir de faire ce que j'aime, de voir la satisfaction des clients et de travailler avec une équipe remarquable, tout cela me comble. Je suis fière d'avoir réalisé ce projet d'acquisition.

Les gagnants locaux du Concours québécois en entrepreneuriat



Les gagnants locaux de la 17e édition du Concours québécois en entrepreneuriat (CQE), volet création d'entreprise, ont été dévoilés à la Microbrasserie Aux Fous Brassant en présence de nombreux partenaires et invités. Messieurs Éric Viens et Frédéric Labrie, coprésidents d'honneur de cet évènement et récipiendaires du CQE en 2011, ont entretenu les participants et participantes en témoignant de leur vécu en affaires et sur la pertinence de participer à un tel concours. En tout, ce sont 14 dossiers qui ont été évalués par les membres du jury local. Au terme de ce processus d'analyse, six (6) projets ont retenu l'attention des membres du jury local. Soulignons que pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, 53 dossiers ont été présentés dans le cadre du CQE.



De gauche à droite : Marie-Amélie Dubé pour le Théâtre du loup de Cambronne; Éric Viens, coprésident d'honneur - Microbrasserie Aux Fous Brassant; Katia Talbot et Marie-Ève Côté, CPE des Cantons de Rivière-du-Loup; Jean-Louis Levesque, Le Vrac; Amélie Dionne, Événement VIP & Communications A @ Z; Richard Roy, physiothérapeute; Suzie Ouellet et Rémi Tremblay, Gaz Bar Multiservices; Frédéric Labrie, coprésident d'honneur – Microbrasserie Aux Fous Brassant.

Le projet, Le Vrac, de monsieur Jean-Louis Levesque, a remporté les grands honneurs dans la catégorie

« Commerce ». Pour sa part, **Richard Roy, physiothérapeute** a fait de même dans la catégorie « Services aux individus ». Dans la catégorie « Économie sociale » le projet gagnant a été décerné au CPE des Cantons de Rivière-du-Loup. Ce projet était représenté par mesdames Marie-Ève Côté et Katia Talbot. Madame Suzie Ouellet et monsieur Rémi Tremblay du Gaz Bar Multiservices, situé à Saint-Cyprien, se sont imposés dans la

Liste des partenaires financiers - CQE 2015

- Aliments ASTA
- Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup
- Carrefour jeunesse emploi Rivière-du-Loup/Les Basques
- Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup
- CIMA +
- Côté Ouellet Thivierge
- Groupe Lebel
- Best Western Plus Hôtel Levesque
- Hvdro-Fraser
- Jean D'Amour, député de Rivièredu-Loup - Témiscouata, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
- MALLETTE
- S.E.C. F.F. Soucy WB
- Prelco
- Propane Sélect
- Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Rivière-du-Loup
- **Servlinks Communication**

catégorie « Transmission d'entreprise ». L'entreprise Événements VIP & Communications A @ Z, représentée par madame Amélie Dionne s'est pour sa part illustrée dans la catégorie « Services aux entreprises ». Enfin, le projet **Théâtre du loup de Cambronne**, s'est vu décerné le prix « coup de cœur » par les membres du jury local.

Ces gagnants locaux participent actuellement à la deuxième étape du Concours, soit le niveau régional. Les gagnants régionaux seront dévoilés lors de l'activité de remise des prix qui se tiendra à Rivière-du-Loup, le 1er mai prochain. La Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Rivière-du-Loup (SADC) et le Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (CLD), partenaires pour l'organisation et la présentation de cette activité locale, tiennent à remercier les participantes et participants, les gagnantes et gagnants, tous les partenaires financiers ainsi que les coprésidents d'honneur de la 17e édition du Concours québécois en entrepreneuriat.

Reproduction des articles permise avec mention de la source : Le Feuillet économique - CLD (volume 27, numéro 1)



